

Les crédits

M. Andre: Madame la Présidente, nous avons la ferme intention de présenter ce projet de loi.

Je crois savoir que ce n'est qu'une question d'heures avant que l'ébauche finale soit prête. Je devrais recevoir le projet de loi bientôt et je le présenterai à la Chambre le plus rapidement possible.

Cependant, je ne peux pas parler des détails, mais je peux donner une réponse générale. Le projet de loi reflètera les recommandations du comité de la Chambre que le député présidait et qui a présenté un rapport unanime.

Nos conseillers juridiques ont cependant relevé un ou deux points auxquels il pourrait être difficile de donner suite. Les principales recommandations du comité du député n'ont rencontré aucune résistance au sein du Cabinet.

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq): Madame la Présidente, c'est un discours très émouvant que vient de prononcer le leader parlementaire du gouvernement.

Il a beau se mettre en colère parce que nous critiquons les agissements du gouvernement et dire qu'il faut que plus de gens s'abstiennent de recourir à ce genre de tactiques, je me rends compte que je n'ai pas la capacité de faire tout cela tout en ayant l'air très fâché.

Si c'est ce qu'il veut à la Chambre, est-il prêt à donner l'exemple en évitant lui-même un tel comportement?

M. Andre: Madame la Présidente, j'accepterai volontiers les critiques du député s'il accepte de parler à ses collègues de Terre-Neuve, y compris le moustachu. Je pense qu'il sait de qui je veux parler. D'autres m'ont rebattu les oreilles pendant des années.

Ces accusations me font sortir de mes gonds. Franchement, cette fausse accusation de malversation est une des choses qui m'insulte le plus en ma qualité d'homme public. On peut certes discuter de politique, de problèmes, d'approches, mais porter de fausses accusations de malversation et de malhonnêteté, c'est s'attaquer à la réputation de quelqu'un et à mes yeux c'est un sale tour.

Le député de Glengarry—Prescott—Russell a parlé de la question des bureaux de poste le jour où j'étais à la Chambre. Il a dit: «Vous n'allez pas fermer tous les bureaux de poste ruraux. Vous en avez laissé un ou deux

ouverts dans la circonscription du premier ministre. Preuve de favoritisme.» Il est parti ensuite raconter la même chose à la presse. Il sait pourtant, et j'aurais pu le lui dire, que nous en avons laissé six ouverts dans sa circonscription.

Une voix: Il l'a oublié.

M. Andre: Il l'a oublié. C'est facile de nous accuser de favoritisme à la Chambre. En fait, c'est cinq bureaux de poste qui sont restés ouverts dans la circonscription du premier ministre, contre six dans celle du député de Glengarry—Prescott—Russell. C'est ce genre d'accusation à la légère de favoritisme, d'irrégularité, de malversation, de corruption qui ternit notre réputation à tous, qui nuit à cette institution et au pays tout entier. Oui, je me mets en colère quand on a recours à pareil procédé.

M. David Kilgour (Edmonton—Sud—Est): Madame la Présidente, je tiens à dire à la Chambre que le ministre qui vient de partir ne comprend rien.

Mme le vice-président: Le député vient de prendre la parole et, en 20 secondes à peine, a trouvé une façon de faire une chose qui est interdite à la Chambre, soit signaler la présence ou l'absence d'une personne. En tant que député chevronné, il sait fort bien que c'est interdit. Je lui saurais gré de faire un peu plus attention. Je lui donnerai 20 secondes de plus.

M. Kilgour: On m'a dit que le ministre reviendrait peut-être si je l'y invitais de cette façon.

Si vous me le permettez, je vais commencer par citer les paroles d'une personne qui, je crois, est très respectée par beaucoup d'entre nous, soit le regretté Adlai Stevenson. Il a dit: «La confiance du public dans l'intégrité du gouvernement est indispensable à la démocratie. Lorsque nous perdons confiance dans le système, nous perdons confiance dans toutes ces choses auxquelles nous avons consacré nos énergies et notre argent.»

Tous les députés et tous les gens assis à la tribune savent fort bien que jamais dans l'histoire de notre pays la population n'a eu aussi peu de respect pour la Chambre des communes et les députés que maintenant. Je crois avoir vu récemment les résultats d'un sondage qui révélaient que 9 p. 100 des Canadiens ont beaucoup de respect pour les députés ou assez de respect—le terme juste m'échappe.